



CSE Orano R La Hague de Septembre 2022

A la demande de nos adhérents, les sujets suivants ont été abordés :

1. L'UNSA Orano demande une présentation des mesures envisagées pour atteindre l'objectif de réduction des consommations d'énergie de 10 % demandé par le gouvernement

Réponse de la Direction : Orano La Hague a négocié avec Edf des contrats d'effacement, dans le but de réduire ponctuellement sa consommation électrique, à la demande expresse de RTE. La valeur effaçable est de 25 MWh en 2022 (10 MWh en 2021). D'autres actions seront engagées : revamping des moteurs de ventilation, mis en place d'éclairages à Leds, réduction de la température des locaux, réduction des périodes d'éclairage des parkings, ...

2. Dans le cadre des exigences gouvernementales de réduction des consommations d'énergie, est-il prévu la mise en œuvre de moyens de production d'eau chaude à partir de sources renouvelables, afin de diminuer la consommation des chaudières électriques ?

Réponse de la Direction : Rien de prévu (et c'est bien dommage au vu du contexte actuel !)

3. L'UNSA Orano a demandé à la Direction de nous fournir les éléments suivants :

- Nombre de démissions sur l'année 2021 : *réponse 29*
- Nombre de démissions au 31 aout 2022 : *réponse 27*
- Nombre de ruptures conventionnelles sur l'année 2021 : *réponse 6*
- Nombre de ruptures conventionnelles au 31 aout 2022 : *réponse 5*

L'avis de l'UNSA Orano : Comme toutes les entreprises, Orano R est confrontée à des tensions sur le marché de l'emploi, surtout sur certains métiers bien identifiés. A nos dirigeants d'intégrer cette nouvelle donne, favorable aux salariés 😊, en se montrant attractifs en terme de rémunérations, de reconnaissance professionnelle et de conditions de travail

**Le partenaire
des salariés de
l'énergie nucléaire.**



Contact site de La Hague

Olivier LAFFITTE

✉ olivier.laffitte@orano.group

☎ 06 85 55 44 16